Madame, Monsieur,

Notre école est à nouveau ouverte depuis le jeudi 14 mai, la reprise s’est faite sur la base du volontariat des familles.

Nous devons maintenant penser à l’organisation des classes jusque la fin de l’année scolaire. Les effectifs en élémentaire ne doivent pas dépasser 15, ceux de la maternelle 10.

Le retour en classe depuis le 14 mai, nous permet déjà d’établir un premier bilan, la distanciation physique est difficile à faire respecter pour les plus jeunes enfants.

Après accord entre la municipalité et l’équipe enseignante, l’école n’accueillera pas les élèves de TPS et de PS jusqu’à la fin de l’année scolaire.

**Toujours sur la base du volontariat des familles, l’école n’accueillera que les élèves de la MS au CM2 jusque la fin de l’année scolaire.**

Nous accueillerons en priorité les enfants avec des besoins particuliers, les enfants des personnels soignants, les enfants d’enseignants, les enfants des employés municipaux de la commune, les enfants des familles travaillant à deux à l’extérieur.

Si les effectifs (enfants prioritaires et enfants non prioritaires) devaient dépasser le nombre requis, une alternance sera proposée. Les enfants ne viendraient pas à l’école tous les jours.

**La municipalité rétablit la garderie du matin, à partir de 7h30 et le soir, la garderie fermera ses portes à 17h30.**

**La cantine restera fermée jusqu’à la fin de l’année scolaire. Il sera cependant possible de déjeuner à l’école en apportant son pique-nique froid ou son thermos dans un sac portant le prénom et le nom de votre enfant.**

Seules, les familles qui n’avaient pas encore inscrits leur enfant au mois de mai, doivent inscrire leur enfant pour la fin de l’année scolaire, soit par mail ou soit en appelant l’école, en précisant toutes les informations ci-dessous **pour le mardi 26 mai 12H :**

* *Mon enfant (prénom et nom) retournera à l’école jusqu’à la fin de l’année scolaire*
* *Mon enfant ira à la garderie du matin*
* *Mon enfant ira à la garderie du soir*
* *Mon enfant déjeunera le midi à l’école.*

Téléphone de l’école : 03 21 10 69 54

Mail de l’école : ce.0621200t@ac-lille.fr ou adresse mail professionnelle des enseignants de votre enfant (cf site)

**Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise.**

Si votre enfant ne rentre pas à l’école, il continuera de travailler en distanciel.

Vous devrez récupérer le travail à l’école selon les modalités choisies par les enseignants.

**Quand l’organisation sera définie, les modalités de fonctionnement seront publiées sur le site de l’école et de la mairie** (n’hésitez pas dès à présent à lire ou à relire les modalités de fonctionnement, les affiches gestes barrière déjà publiées pour la reprise du 14 mai)

 **Avant la reprise, le protocole de rentrée devra être signé et déposé dans la boîte aux lettres de l’école ou remis le jour de la rentrée de votre enfant.**

Pour toute question, n’hésitez pas à nous contacter :

M.Fasquel, M. le Maire : 03 21 92 85 37

Mme Faïeulle, Mme la directrice : 03 21 10 69 54

Bien cordialement

Le Maire La Directrice

J Fasquel M-L Faïeulle